

Leclerc. 2.000 références alimentaires pour le bilan CO2

Depuis avril dernier, les magasins Leclerc de Templeuve et de Wattrelos proposent un bilan CO2 sur le ticket de caisse des consommateurs. Après deux mois d'opération, près de 2.000 références alimentaires présentent le prix en euros mais aussi le poids des aliments en CO2.

40.000 foyers sensibilisés
La méthode de calcul établie par la société Greenext tient compte

CARREFOUR. LES COULISSES DU MAGASIN DE L'OMME

La Journée mondiale de l'environnement a inspiré le magasin Carrefour de Lomme. Il était proposé à la clientèle de découvrir les coulisses de l'hypermarché. Au programme de cette journée du mois de juin : visite de la cour où se fait le tri des déchets, le compactage et la méthanisation. Le distributeur de Lomme en a également profité pour agrémente le parcours de présentation de produits. Il a aussi rappelé son implication environnementale et sociale au niveau local.

STARS ET MÉTIERS. PAS DE LAURÉAT NATIONAL DANS LA RÉGION
Les prix régionaux Stars et Métiers récompensent seize chefs d'entreprises artisanales ont été remis le 5 juin à Lille. Le prix national a été décerné le 19 juin mais aucun nordiste ne figure parmi les lauréats nationaux.

B&B HÔTELS. UN NOUVEAU CONCEPT ÉCONOMIQUE À EURAILLE

La chaîne hôtelière B&B Hôtels, déjà implantée à Lezennes et Seclin, a inauguré le mois dernier son nouveau concept de « l'hôtellerie à prix d'ami » à Euraille : 5 réceptionnistes recrutés pour 127 chambres design sur 3 étages.

Équipement commercial

Urbanisme. La CCI Grand Lille prend position sur le projet de loi

Aux côtés des CCI de Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Toulouse, Nice et Strasbourg, la CCI Grand Lille a décidé de prendre position sur la nouvelle loi liée à l'urbanisme commercial.

Le projet de loi en discussion au Parlement dans le cadre de la loi de modernisation de l'économie, fait débat. La refonte des règles et des critères d'appréciation des dossiers d'implantation et d'extension des enseignes de distribution sur les marchés nationaux s'imposera à la France comme au reste de l'Europe pour 2009. La CCI Grand Lille souhaite que soient maintenus les schémas de

développement commercial, au sein des documents d'urbanisme, « notamment pour préserver l'excellent travail de concertation réalisé entre élus locaux et consulaires ».

En vue de la création d'une CDAC (Commission départementale d'aménagement commercial), formée de 8 membres dont 3 nommés par le préfet, la CCI demande « la mise en place d'une mission d'expertise permanente sur les développements commerciaux, ou à défaut continuer d'émettre un avis consultatif sur les dossiers étudiés avant les passages en commission ».

Enfin, la CCI veut proposer au préfet un ou deux experts non élus pour siéger en CDAC.

CDEC. LES DERNIÈRES DÉCISIONS PRISES DANS LE NORD

Beugnies : accord pour l'extension de 150,32 m² d'un Coccimarket déjà implanté sur 237,68 m².

Caudry : création de 7 cellules commerciales sur 5,990 m² refusée à Leclerc. **Dunkerque :** accord pour la création sur 470 m² d'un magasin Le Mobilier artisanal de France, rue Nationale.

Glageon : accord pour extension de 830 m² d'un Bricomarché déjà sur 840 m². **Le Cateau :** autorisation de création d'un Lidl sur 990 m² sur la RN43.

Louvroil : création d'un ensemble commercial de 8,030 m² refusée à Immo-chn.

Petite-Forêt : autorisation accordée pour l'extension de 2,000 m² de l'hypermarché Auchan déjà implanté sur 14,093 m².

Templeuve : refus d'une extension de 2,100 m² de l'hypermarché Leclerc déjà implanté sur 3,840 m², rue Maresquel.

Socx : refus d'une extension de 430 m² d'un magasin ED déjà sur 299 m².

Leaders

LAURE BROWNE. NOMMÉE DIRECTRICE DU MARKETING DE NOCIBÉ
Nouvelle directrice de l'offre et du marketing de Nocibé, dont le siège est à Ville-neuve-d'Ascq, Laure Browne, 43 ans, prend en charge l'animation et la coordination des fonctions supervisées par Nathalie Kerisit à la direction produits et François Michalski à la direction marketing. Elle était chez Marionnaud depuis 2005.

FRANCK PONCHART. NOUVEAU CONSEILLER COMMERCE À LA CGIC
Le service commerce et tourisme de la CCI du Cambrésis voit l'arrivée de Franck Ponchart, jusqu'alors conseiller à la CCI de Douai, en remplacement de Nicolas Lestrinquez, nommé directeur de l'office de tourisme de Cambrai.

MILLEURS OUVRIERS DE FRANCE. DOUZE RÉGIONAUX HONORÉS

Les lauréats régionaux du 23^e concours de meilleur ouvrier de France sont : Germain Lay (Esquerchin), Frédéric Riffaud, David Grigny, Yannick Le Cannu (Lille), Jean-Louis Lambin (Villeeneuve-d'Ascq), Jean-Christophe Hequet (La Bassée), Jean-Michel Delzanne (Saint-Venant), Robert Kul, Gustave Villers (Halluin), Cécile Leclat (Reklem), Serge Swierczek (Tourcoing), Pascal Bernard (Cinchy).

Carré des Halles. Des produits frais vendus aux portes du MIN

À Lomme, Guillaume Torck veut créer un magasin de 1.000 m² entièrement dédié à la vente de produits frais.

Le Carré des Halles devrait voir le jour en 2009 aux portes du Marché d'intérêt national (MIN) de Lomme. Le futur site de 1.000 m², qui devrait générer la création d'une trentaine d'emplois, proposera la vente de produits frais uniquement. Le dossier portant sur une surface précise de 999 m² a déjà été déposé par la SAS Foncariane en commission départementale d'équipement commercial (CDEC) qui a donné son feu vert le 7 mai dernier.

4 M€ investis

Sur la 2^e avenue du Min, la transaction immobilière des cellules 10 à 14 a été réalisée par la société Tostain & Laffineur Real estate.

L'investissement représente 4 M€ pour un concept qui ressemble étrangement à la Ferme du Sart, en plein essor depuis 2007 de l'autre côté de la métropole lilloise, à Ville-neuve-d'Ascq, par Matthieu Leclercq, fils du P-dog fondateur de Decathlon.

Le projet de Lomme est porté Guillaume Torck, dirigeant de la holding éponyme basée à Hem et



Le Carré des Halles compte implanter son nouveau concept de vente de produits frais aux portes du Marché d'intérêt national à Lomme.

ex-proprétaire fondatrice de Camaleu, qui possède aujourd'hui Les Pépinières Delbard et Termois Fermettes.

Concept en développement
À Lomme aussi, priorité sera don-

née aux producteurs régionaux viandes, pains... On parle déjà d'autres magasins dans la métropole et entre Lille et Paris d'ici à 2011.

Géry Bertrand
Tel. : 03.28.32.36.69.

SPC. Le groupe coréen spécialisé dans les boulangeries investit le Vieux-Lille

Le groupe coréen SPC a investi le centre lillois avec son concept de boulangerie haut de gamme « PB ».

Quand les Coréens investissent en France, ils pensent au département du Nord. Le groupe de Coré du Sud, Shany Paris Croissant (SPC) a ainsi pensé à Lille pour implanter le concept « PB » sur la place Louise-de-Bettignies. Ce dernier donnera au passant lillois une nouvelle manière de concevoir la boulange-

rie. Ce magasin a ouvert ses portes au mois de juin et fera également de la viennoiserie haut de gamme, de la sandwicherie et de la tarterie.

20 ans dans la boulangerie

Pour développer ce concept en France, où le groupe n'était pas encore présent, les dirigeants de SPC ont choisi un ancien du groupe

Holder, Dominique Lukasinski. Après avoir passé 20 ans chez Paul, il mène l'aventure coréenne dans le Nord. C'est aussi l'une des

raisons qui a poussé la maison mère coréenne à investir les rues lilloises et à développer le concept tout d'abord dans la région Nord - Pas-de-Calais. Fort de ses 1.800 boulangeries, de ses 17.000 salariés et d'un chiffre d'affaires de 1,7 M€, SPC compte bien imposer son savoir-faire en région.

Un appétit d'ogre

L'ambition du groupe est ainsi de développer une dizaine de maga-

sins dans la région d'ici à deux ans.

Puis PB France s'exportera dans les rues parisiennes et en Europe. Lille a également été choisie pour son marché de proximité.

Les Lillois pourront se sentir chez eux, vu que la firme coréenne leur proposera notamment des pains à la bière et aux maroilles. Pour la petite histoire, la devanture du magasin de Louise-de-Bettignies devrait être reproduite à l'identique pour les magasins PB France.

Thomas Baume

La transmission d'entreprise est une étape importante, un virage qu'il ne faut surtout pas manquer !

Bien encadrés, acheteurs et repreneurs doublent leur chance de succès...

Grâce à l'expert-comptable, chaque étape de la transmission est parfaitement maîtrisée : préparation à la transmission, détermination de la valeur d'entreprise, accompagnement à la cession, mesures préparatoires à la reprise, assistance en phase de rachat...

Alors pour votre tranquillité, choisissez le bon partenaire !

Pour deux fois plus de sérénité cliquez sur le : www.5962experts-comptables.org